Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 74

Artikel: Alliance de sociétés féminines suisses : assemblée des déléquées :

[1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Retour: 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

AVRIL 1967 - No 74

Paraît le troisième samedi du mois

55e année

Rédactr. responsable : Mme H. Nicod-Robert Le Lendard 1093 La Conversion (VD) Tél. (021) 28 28 09

Administration et vente au numéro Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert 1206 Genève Tél. (022) 36 56 76

Publicité

Annonces suisses S. A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement : (1 an) Fr. 8.— Suisse Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine : Fr. 10.—

Abonnement de soutien Fr. 15.—

y compris les numéros spéciaux

Chèques post, 12-11791

Imprimerie Nationale 1211 Genève 1

Genève

fromage beurr

yogourt ice-cream

avec timbres 7 1/2 0/0 !

SOMMAIRE:

Page 2 — Verre perdu.

Page 3 — Les femmes de carrières libérales el commerciales.

Page 4 — Les Bâloises ont voté. — Le Service civil obligatoire.

Page 5 — La dessinatrice en installations sani-taires.

Page 6 — Les élections municipales genevoises.



UNION DE BANQUES SUISSES

Genève: rue du Rhône 8 Douze agences en ville 90 succursales dans toute la Suisse

la banque au service de tous

A méditer

jeunesse face à l'épargne

Cet exposé de M. Alain Burnand, pasteur a été prononcé au colloque « la jeunesse face à l'épargne » organisé par le Crédit suisse.

Il est évident que la qualité de pasteur ne fait pas autorité en matière de problèmes fi-nanciers. Ceci, non seulement pour des rai-sons personnelles, mais à cause de ce que l'Evangile semble indiquer quant à l'utilisation de nos biens :

« Le Christ donne aux hommes à choisir entre

Dieu et Mammon... Il fustige l'avarice et prêche le détachement... Il s'inscrit, en cela, dans la ligne de l'Ancien Testament, qui dit : « Jette ton pain à la surface des

Il donne en exemple les oiseaux du ciel qui ne èment ni ne moissonnent, n'amassent pas dans

Ceci, donné à titre d'orientation, car notre

Ceci, donné à titre d'orientation, car notre mission n'est pas de présenter une étude biblique sur l'épargne.

Il n'en demeure pas moins que la morale chrétienne traditionnelle a encouragé l'épargne et le génie commercial du peuple juif, que la tradition bancaire des familles huguenotes semble s'inscrire dans la ligne de la parabole des talents ou des mines qui rapportent dans la mesure où les sommes d'argent ne sont pas dépensées, mais investies.

nos jeunes nous ont démontré qu'à leurs yeux, le calcul classique de l'épargne est un attrape-nigaud : «... compte tenu d'une dévaluation systématique de l'argent d'environ 2 º/o l'an, nous serions de beaux imbéciles de déposer des économies sur un carnet! A plus forte raison quand l'âge nous décerne le titre de contribuables et que l'imposition nous frappe non seulement sur l'argent que nous gagnons, mais sur ce même argent, mis de côté, d'année en année... »

mais sur ce même argent, mis de côté, d'année en année.... »
On tente bien de répondre que l'imposition n'exerce ses ravages que sur les intérêts, et qu'il s'agit pour l'Etat de financer avec cet argent non seulement les routes et les services publics, mais aussi les écoles, les universités, les centres de formation professionnelle qui leur sont destinés... peine perdue! Parodiant la phrase de J.-P. Sartre, ils sont prêts à dire : « l'Etat, c'est les autres! »
De plus il v a un aspect « moral » à l'éco-

« l'Etat, c'est les autres l »

De plus, il y a un aspect « moral » à l'économie prévoyant certaines réserves pour les
jours mauvais. La socialisation progressive
des assurances et de l'Etat rend vaine (à première vue !) cette initiative privée de l'épargne individuelle : les jeunes (mais sont-ils les
seuls ?) considèrent que les retenues opérées
sur leur salaires et les impôts les mettent à

fait dire: « ouvre les yeux, regarde la vie, regarde tes contemporains: l'argent peut tout, l'argent donne tout, il permet tout, il ne faut qu'entrouvrir ce coffre et dire un petit mot : combien?... » Il convient d'ajouter ceci, qui modifie encore plus les données du problème: les jeunes sont harcelés par un commerce qui a vu tout le parti que l'on pouvait tirer

(Suite en page 5)

Elections à Genève

La liste complète de toutes les candidates pour l'élection des Conseils muni-

cipaux genevois, en page 6.
C'est grâce à l'amabilité de la Chancellerie, des communes, des partis, que cette liste a pu être établie. Ce grand travail a été accompli avec le plus grand soin et nous espérons qu'aucune candidate n'a été omise.

D'ailleurs, au mauvais serviteur qui a enterré son capital, le Maître dit : « Que n'as-tu au moins remis cet argent au banquier \ldots à mon retour, j'en aurais retrouvé le montant aug-menté des intérêts...» Il n'était pas inutile de le dire avant de centrer notre réflexion sur le problème tel

centrer notre réflexion sur le problème tel qu'il se pose aujourd'hui.

Car aujourd'hui la morale traditionnelle se trouve battue en brèche. Exerçant une activité auprès des jeunes. Les réponses m'ont confirmé leur clairvoyance inquiétante: ils ne croient plus guère à l'épargne. Pas plus dans le domaine monétaire que dans d'autres domaines.

L'adage populaire qui voulait qu'on mette de l'argent de côté pour en avoir devant soi n'a plus cours. Très au courant du problème,

l'abri et, en cas de « pépin », ils s'en remet-

l'abri et, en cas de « pépin », ils s'en remettent à la prévoyance organisée.

Autre élément : la génération contemporaine ne croit guère à l'avenir. On évoque le dialogue du vieux Crèon et de sa bouillonnante nièce Antigone, tel que l'a transcrit Jean Anouilh : «... la vie c'est un livre qu'on aime, c'est un enfant qui joue à vos pieds, un outil qu'on tient bien dans sa main, un banc pour se reposer le soir devant sa maison... » et Antigone répond : «... Moi je veux tout, tout de suite — et que ce soit entier — ou alors je refuse! je ne veux pas être modeste, moi, et me contenter d'un petit morceau si j'ai été bien sage. Je veux être sûre de tout aujour-d'hui... »

G'hui...» Sans doute les jeunes sont-ils plus ouverts à l'enseignement d'un Topaze auquel Pagnol

Alliance de sociétés féminines suisses Assemblée des déléguées

Genève - 20 et 21 mai 1967

PROGRAMME

Samedi 20 mai Ecole supérieure de commerce, rue de St-Jean 62, Genève

Bienvenue

14 h 30

Evolution du travail social M. M. Veillard, professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne

Aufgaben der freiwilligen sozialen Tätigkeit Mme E. Ronca-Steiner, Lucerne

La formation professionnelle de l'assistant social Mile M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole d'études sociales de Genève

16 h. 00 Thé offert par le Centre de liaison des associations féminines genevoises

Discussion « autour de la table ronde » présidée par Mme N. Morell-Vögtli, membre du comité de l'Alliance 16 h. 30 à 17 h. 30

pour la discussion, se joignent aux conférenciers :

Mlle Elisabeth Arnold, Gemeindehelferin, Riehen-Basel

Mlle Pierrette Grivet, assistante sociale, spécialisée en problèmes sociaux de l'urbanisme, Genève M. Dieter Hanhart, directeur de la « Schule für Soziale Arbeit », Zurich

18 h. 00 Réception du Conseil d'Etat du Canton de Genève et du Conseil administratif de la Ville de Genève, à l'Hôtel Métropole, quai Général-Guisan 34

19 h. 30 Repas en commun au Restaurant « La Rochelle », place de la Fusterie

Dimanche 21 mai Hôtel Intercontinental, ch. du Petit-Saconnex, route de Ferney

Services religieux

8 h. 45 Départ des autobus de la place Cornavin-Rotonde pour l'Hôtel Intercontinental

9 h. 15 Bienvenue, MIIe Rolande Gaillard, présidente Assemblée des déléguées

1. Procès-verbal de la 65e assemblée des déléguées

2. Nomination des scrutatrices et du bureau de dépouillement

3. Admission de nouveaux membres

Elections complémentaires au comité
 Rapport annuel 1966

6. Comptes 1966

Budget 1967
 Augmentation des indemnités au comité

Enquête sur les programmes scolaires Mile Germaine Duparc, dr ès sciences, Genève

10. 1968, Jahr des Menschenrechte Mme Dora J. Rittmeyer-Iselin, St-Gall

11. L'heure des questions

13 h. 00 Banquet à l'Hôtel Intercontinental

14 h. 45 Visite de l'Organisation mondiale de la santé (50 personnes au maximum)

(Suite en page 3)

